Découverte de deux voitures avec 490 plaquettes de drogue

Page 5

SELON LE MINISTRE DU TRAVAIL

Près d'un demi-million d'emplois prévus en 2018

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6043 - MERCREDI 28 MARS 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

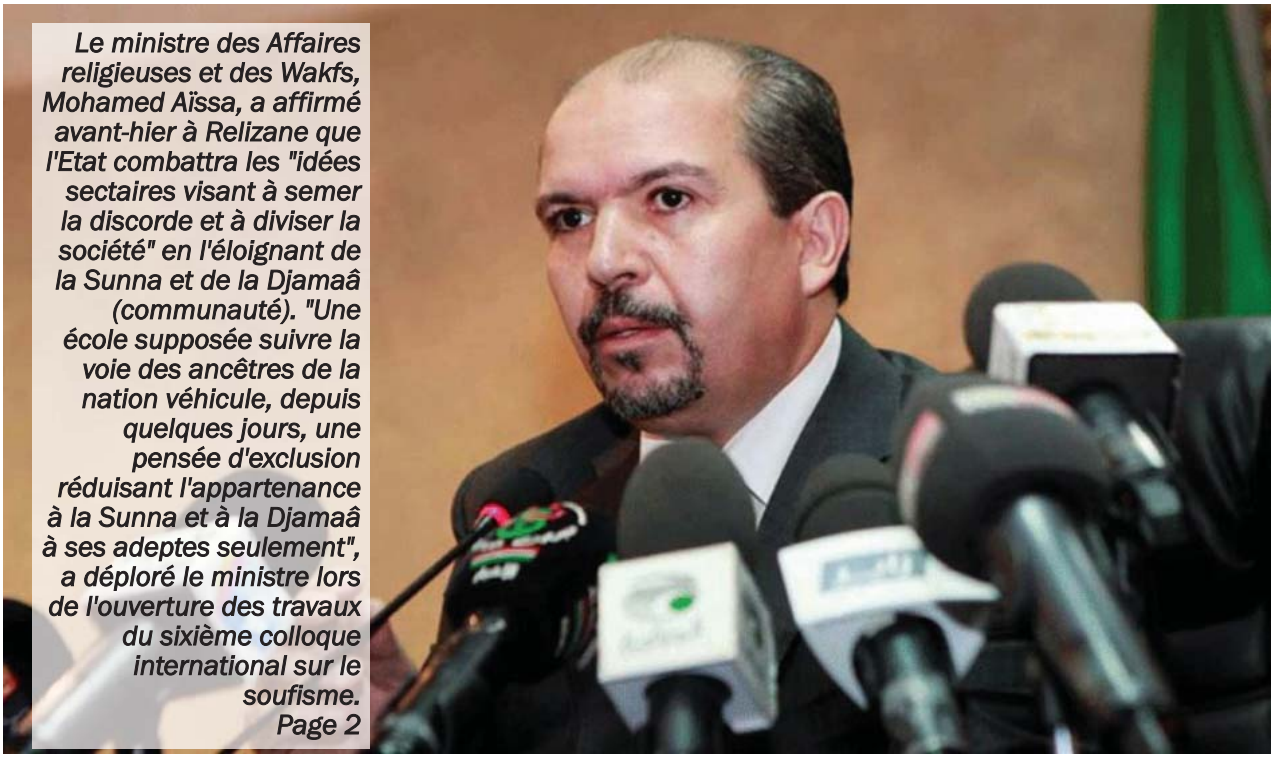
IL SERA ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION

Le Premier ministre espagnol en Algérie au début d'avril

Page 3

EN RÉACTION À DES FETWAS WAHHABITES

AÏSSA : «L'ÉTAT COMBATTRA LES IDÉES SECTAIRES»



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé avant-hier à Relizane que l'Etat combattra les "idées sectaires visant à semer la discorde et à diviser la société" en l'éloignant de la Sunna et de la Djamaâ (communauté). "Une école supposée suivre la voie des ancêtres de la nation véhicule, depuis quelques jours, une pensée d'exclusion réduisant l'appartenance à la Sunna et à la Djamaâ à ses adeptes seulement", a déploré le ministre lors de l'ouverture des travaux du sixième colloque international sur le soufisme.

Page 2

FACE À LA CRISE QUI TOUCHE LES CLASSES DÉFAVORISÉES



HANOUNE APPELLE À UNE LFC 2018

Page 3



MATCH AMICAL ALGÉRIE - IRAN

LES VERTS DE MADJER SURPASSÉS

Page 24

AFFAIRE SKRIPAL



MOSCOU PROMET «UN CADEAU HISTORIQUE» À LONDRES

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ENTREPRISES DE RÉALISATION DÉFAILLANTES

Temmar hausse le ton



LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, menace de sanctions les entreprises de réalisation défaillantes et qui accusent des retards dans les programmes d'habitat, toutes formules confondues.
Les entreprises de réalisation accusant des retards injustifiés dans la réalisation de programmes de logement sont sommées d'honorer leurs engagements sinon, elles verront leurs contrats résiliés et feront l'objet de mises en demeure, a prévenu Abdelwahid Temmar lors de sa visite d'inspection dans la wilaya d'El Oued.
Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de « rattraper les retards » accusés par les entreprises de réalisation dans les programmes, en exhortant les cadres locaux à présenter « des rapports périodiques » sur le taux d'avancement des travaux dans leur wilaya. «Les cadres locaux sont tenus d'adresser des rapports périodiques au ministère de tutelle sur la situation des programmes d'habitat dans leur wilaya, afin de permettre un suivi de la concrétisation des orientations visant à rattraper les retards dans la réalisation, a-t-il souligné. Les cadres du secteur ont été également sommés par le ministre d'apporter des solutions susceptibles de remédier aux contraintes « injustifiées » entravant l'exécution des projets d'habitat inscrits.
Temmar a appelé, à ce titre, les directeurs de l'habitat, de l'urbanisme et de la construction et des Offices de promotion et de gestion immobilière à une « gestion sérieuse » et « urgente » de cette situation, qui ne peut se concrétiser, a-t-il dit, qu'à travers des mesures coercitives envers les entreprises de réalisation, soit des mises en demeures éventuelles à adresser dans les délais, et la résiliation des contrats des entreprises défaillantes si nécessaire ». Lors de son inspection de projets d'habitat dans la wilaya, Temmar a appelé aussi à veiller au respect du cachet architectural local dans la construction, en harmonie avec les spécificités naturelles et climatiques de la région, en associant les potentialités locales. Il faut noter que le ministre de l'Habitat a multiplié ces sorties, notamment dans les wilayas qui connaissent des retards. Cette démarche volontariste de la part de Abdelwahid Temmar vise à attaquer le mal à la racine.

Lynda Louifi

EN RÉACTION À DES FETWAS WAHHABITES

Aissa : «L'Etat combattra les idées sectaires»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé avant-hier à Relizane que l'Etat combattra les «idées sectaires visant à semer la discorde et à diviser la société» en l'éloignant de la Sunna et de la Djamaâ (communauté).



«Une école supposée suivre la voie des ancêtres de la nation véhicule, depuis quelques jours, une pensée d'exclusion réduisant l'appartenance à la Sunna et à la Djamaâ à ses adeptes seulement», a déploré le ministre lors de l'ouverture des travaux du sixième colloque international sur le soufisme organisée sous le slogan «L'éducation spirituelle et son rôle dans la promotion de la paix».
«L'Etat fera face à ces idées déviées et la loi sera appliquée contre de telles pratiques et leurs auteurs, afin de ne pas les laisser s'introduire dans les écoles, les mosquées et les universités et, par conséquent, empêcher l'effusion du sang des Algériens», a averti Mohamed Aissa.
«Les mosquées, les zaouias et les écoles coraniques sont appelées à œuvrer pour promouvoir la paix, instaurée en Algérie après des années de violence et de terrorisme grâce aux sacrifices des forces de sécurité et des citoyens et à la faveur de la politique de réconciliation nationale adoptée par le président de la République prônant la paix, l'amour et le respect de l'Autre et le rejet de la classification, de la stigmatisation et de l'exclusion introduites de l'étranger dans la société algérienne», a souligné le ministre. «Le rôle de l'éducation spirituelle dans la promotion de la paix et la lutte contre la violence se poursuit depuis l'avènement de l'Islam, à travers le refus des premiers appels au Takfir et à l'exclusion à l'époque des Mouâtazila et ensuite du chiisme qualifiant d'hérétiques le reste de la Oumma et portant atteinte aux compagnons du prophète (QSSSL) et à ses épouses», a souligné le ministre.
Les Algériens, a affirmé dans ce sens Mohamed Aissa, «sont fiers d'appartenir à la Sunna et à la Djamaâ qu'ils suivent jalousement, sont attachés à la préservation de l'unité de la Oumma musulmane loin du sectarisme et de l'exclusion, et ne peuvent en aucun cas se convertir au chiisme comme le souhaitent certains».
Le ministre a mis en garde contre «le danger futur pour les musulmans qui est à craindre, après l'anéantissement de la sinistre organisation «Daech» qui reste un pur produit de laboratoires étrangers à desseins politiques», à savoir le danger de «sombrer dans le matérialisme et la culture de consommation qui commencent à faire rechigner certaines nations, les contraignant à faire des concessions majeures dans l'intention d'éviter une détérioration de leur niveau de vie».
«Il impératif pour les mosquées, zaouias et institutions de soufisme de bien se préparer pour faire face à cette tendance», a insisté Mohamed Aissa.
Le sixième colloque international sur le soufisme, de deux jours, organisé à la nouvelle maison de la culture de Relizane par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en collaboration avec la wilaya, a enregistré la présence du président du Haut conseil islamique, Bouabdallah Ghlamallah et du président du Haut conseil de la langue arabe, Salah Belaid, ainsi que de participants du pays et de l'étranger.
Plusieurs communications de professeurs et de chercheurs de onze pays arabes étaient programmées autour de cinq axes abordant, entre autres, la définition de l'éducation spirituelle et son impact sur la formation de l'individu et de la société, la valeur de la paix dans la vie du musulman et l'impact de l'éducation spirituelle sur la promotion de la Paix et de la sécurité.

M.K.

BÉJAÏA

Les travailleurs communaux en grève cyclique

DE NOMBREUSES communes de la wilaya de Béjaïa sont affectées par la grève des travailleurs communaux. Les employés des communes, qui ont observé plusieurs mouvements de protestation et de grève par le passé, sont revenus à la charge pour une grève cyclique mensuelle de trois jours, à l'appel de la Fédération des collectivités locales. Ils dénoncent à travers leur mouvement de grève «la situation qui prévaut dans le secteur des communes et les atteintes aux libertés syndicales enregistrées quotidiennement au niveau national, ainsi que le silence et la complicité des pouvoirs publics», lit-on dans une déclaration de la Fédération des collectivités locales affiliée à la CGATA. Les rédacteurs du document s'insurgent aussi contre «la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs communaux, la précarité de l'emploi qui s'installe de plus en plus dans les communes par le recours abusif aux recrutements précaires dans le cadre du préemploi, et l'emploi des jeunes, la non-satisfaction de la plateforme de revendications des travailleurs communaux, la fermeture des portes du dialogue, le recours aux intimidations et à la justice pour casser le mouvement de grève, et ce, en violation totale de la Constitution et de toutes les lois de la République, et des conventions internationales ratifiées par l'Algérie». Il est demandé aussi la satisfaction d'au moins 13 points inscrits dans l'appel, dont «la révision du statut général de la fonction publique, la régularité et sans retard du versement des salaires à l'ensemble des travailleurs communaux, la révision et l'uniformatisation de tous les statuts particuliers des fonctionnaires communaux, le respect des libertés syndicales, l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en poste et la révision des régimes indemnitaires, ainsi qu'une allocation familiale et les primes de scolarités, l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11 du code du travail, le maintien de l'ancien régime sans conditions ...».
Les fonctionnaires communaux exigent aussi des pouvoirs publics la participation des syndicats autonomes dans les tripartites, ainsi que l'ouverture de formations spéciales pour les corps techniques».

N. Bensalem

FACE À LA CRISE QUI TOUCHE LES CLASSES DÉFAVORISÉES

Hanoune appelle à une LFC 2018

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a proposé hier la promulgation d'une loi de finances complémentaires 2018 pour protéger les couches sociales, «minées par la politique d'austérité» imposée par les dernières lois de finances, dont celle de 2018.



Selon ses suggestions, la LFC 2018 doit consacrer un budget conséquent au secteur de l'éducation, actuellement «sinistré», en permettant la levée du gel sur les recrutements dans le secteur ainsi qu'une hausse des salaires au profit des enseignants. La secrétaire générale du PT propose également la poursuite des travaux publics interrompus suite à la crise financière, en considérant que les sinistres survenus durant les dernières intempéries sont causés par l'état délabré des routes.

Evoquant la TAP, dont les recettes sont versées exclusivement aux APC, Hanoune a fait constater que cette taxe, censée améliorer la situation financière des communes, est assurée essentiellement par les entreprises publiques et que 90% des privés trouvent le moyen de se dérober pour ne pas la payer. Elle propose de ce fait des projets de lois pour criminaliser l'évasion fiscale.

Hanoune est revenue sur le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures, qui devrait être finalisé en juin ou juillet prochains.

D'emblée, elle a contesté son contenu en prévenant qu'il serait dupe pour les responsables de penser que les concessions aux compagnies étrangères pourraient attirer les investissements et renflouer les caisses de l'Etat. «Bien au contraire, les concessions sur les taxes auraient un impact négatif sur le Trésor public», a-t-elle averti. Hanoune est revenue, par la suite, sur le dernier message du président Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'avocat, dans lequel il a dressé un tableau préoccupant sur la conjoncture géopolitique qui prévaut dans les pays frontaliers et les dangers qui guettent l'Algérie.

Elle a rappelé les recommandations du Président sur la cohésion sociale, la préservation de l'unité nationale, l'intégrité du territoire et l'atténuation des tensions. «Nous partageons la lecture du Président concernant tous ces points, mais il est de la responsabilité de l'Etat d'immuniser le pays, à travers la correction des lacunes de la loi de finances 2018 en consacrant l'égalité des citoyens et en luttant contre les disparités régionales, «car la cohésion sociale n'est pas un slogan creux», a-t-elle insisté. La secrétaire générale appelle donc le président de la République à intervenir «en toute urgence» pour éviter à l'Algérie de sombrer dans l'anarchie avec l'aggravation de la précarité suite à la politique d'austérité imposée depuis 2015 au peuple.

La patronne du parti socialiste est également revenue sur la collecte des signatures pour l'élection d'une Assemblée nationale constituante (ANC) afin de jeter les bases d'un véritable renouveau politique institutionnel à même de sauver l'Etat algérien et d'immuniser le pays. A ce jour, elle a révélé qu'un million et demi de signatures ont été récoltées par le parti.

Pour rappel, l'ANC devrait avoir plusieurs prérogatives, notamment pouvoir sortir l'Algérie de la politique d'austérité, décréter l'échelle mobile des salaires et pensions pour les indexer sur le coût de la vie, sauver les hôpitaux et les universités, prendre en charge les aspirations des jeunes et faire cesser la prédation des fonds et des biens publics, selon les termes du PT, initiateur de ce projet.

Zineb M.

CHAFAI BOUAICHE ÉTALE SUR SA PAGE FACEBOOK LE DIFFÉREND SUR LA PLACE PUBLIQUE :

«A-t-on besoin d'un hommage qui, dans la même famille, ne s'entend pas ?»

IL A FALLU un petit commentaire sur internet pour connaître l'ampleur de la crise interne qui agite le FFS. Le conflit latent qui oppose depuis quelques mois, d'un côté les pro-Ali Laskri et de l'autre le duo Chérifi-Baloul, et incarné par le chef du groupe parlementaire a l'APN, Chafai Bouaiche, est aujourd'hui étalé sur la place publique. L'auteur de cette révélation n'est autre que celui qui est considéré aujourd'hui comme le porte-voix du duo, Chafai Bouaïche.

Ce dernier s'est indigné hier dans un post, sur sa page Facebook, du fait que son parti organise un hommage à Ali Mecili, une de ses anciennes figures dans les années 1980, assassiné à Paris en 1986 : «Ali Mecili, qui avait réussi à réunir l'opposition, a-t-il besoin d'un hommage de ceux qui, dans la même famille, ne s'entendent pas ?», fait-il remarquer, donnant ainsi l'impression que cette manifestation organisée par le premier secrétaire du parti, Mohamed Djilani, est superflue du fait que l'unité du parti n'est plus ce qu'elle était. Mais cette «sortie» n'est en fait que la goutte qui a fait déborder le vase. Le clan proche du duo ne supporte plus les activités de l'autre camp, qui déborde d'initiatives.

Il a organisé le weekend dernier une rencontre d'échange avec des militants de premier plan à Tizi-Ouzou. Cette réunion, présidée par le premier secrétaire du parti Mohamed Djilani, a été interprété comme une manœuvre des pro-Laskri en mettant en avant la présence de personnalités y ayant participé, quasiment toutes proches de Laskri à l'image de l'ex-fédéral de la wilaya, Bouaziz, l'ex-député, Me Berkaïne, Me Smaïl et Ladaouri, tous les déçus du parti cela en l'absence des éléments influents et considérés faisant partie du clan de Aziz Baloul, membre de l'instance présidentielle et député de la wilaya, et de l'actuel P/APW, Aouchiche.

Après avoir marqué un temps d'arrêt, le chef du groupe parlementaire, effarouché par le travail de proximité réalisé par l'autre camp, ne cache plus aujourd'hui ses divergences avec le groupe de Ali Laskri, qui a eu le soutien du premier secrétaire du parti. Et il les assume publiquement. Cette sortie de l'un des protégés du duo renseigne sur le fossé qui se creuse davantage entre ces deux factions, devenues inconciliables à vingt-cinq jours du congrès extraordinaire.

Le consensus obtenu lors du dernier conseil national n'a pas tenu longtemps. Un consensus de façade qui s'étiole au fil des jours. En effet, il a suffi d'un petit commentaire sur Internet pour connaître l'ampleur de la crise interne qui agite ce parti. Les pro-Baloul reprochent à l'actuel premier secrétaire sa proximité affichée avec Ali Laskri ; en témoignent les déplacements de ces deux responsables notamment à Ghardaïa ou encore, tout récemment, à Beni Yenni, où ils ont déposé ensemble une gerbe de fleurs sur la tombe de l'écrivain Mouloud Mammeri. Le clan Baloul reproche aussi au premier secrétaire du parti de procéder à des désignations au niveau des structures régionales. Enfin, ce qui concerne les noms pressentis pour accéder à l'instance présidentielle du parti, Mme Tayati, ex-député d'Alger, Brahim Meziani sénateur de Béjaïa, Nora Mahiout, ou encore Hadj Djilani (côté Laskri), Djamel Bahloul, député de Bouira, Hocine Haroun, sénateur de Tizi-Ouzou, et Belkacem Benaceur, maire de Naciria et Salima Ghezali député d'Alger (côté Baloul) sont souvent cités dans les couloirs du siège du parti.

Hocine Adryen

IL SERA ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE

Le Premier ministre espagnol en Algérie au début d'avril

LE MINISTRE du Commerce, Mohamed Benmeradi, a reçu hier l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Santiago Cabanas Ansorena, qui a annoncé une visite au début d'avril en Algérie du Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis à l'ambassadeur de passer en revue les relations politiques et économiques qui lient les deux pays, notamment le volume des échanges commerciaux estimés à 10 milliards de dollars en 2017, réaffirmant la détermination de son pays «à développer la structure d'investissement en Algérie, notamment après la visite attendue du Premier ministre espagnol, accompagné d'une importante délégation ministérielle début avril», ajoute le communiqué. Le ministre du Commerce a mis en exergue «les bonnes relations» unissant les deux pays, notamment au volet économique, et les points communs servant leurs intérêts «à la faveur de plusieurs partenariats d'investissement efficients», selon la même source. M. Benmeradi à souligné les pas importants franchis par l'Algérie pour le développement, la protection et la diversification de son économie, citant les moyens et facilités accordées par l'Etat aux investisseurs». Au terme de la rencontre, le ministre a exprimé la disponibilité de son département à étendre la coopération à divers domaines, au service de l'économie des deux pays, conclut le document.

S. T.

LUTTE ANTI-CORRUPTION

Rappel de l'ONPLC aux cadres supérieurs en retraite

L'ORGANE national de prévention et de lutte contre la corruption a rappelé aux anciens titulaires d'emploi d'encadrement ou de fonctions supérieures de l'Etat l»'obligation de souscrire» une déclaration écrite, auprès de cet organe «et selon le cas, auprès du dernier organisme employeur ou de l'autorité chargée de la Fonction publique», a indiqué avant hier un communiqué de cette institution. «Il est à rappeler que conformément aux dispositions de la loi N 07-03 du 17 avril 2007 portant approbation de l'ordonnance n 07-01 du 1 mars 2007 relative aux incompatibilités et obligations particulières attachées à certains emplois et fonctions, les anciens titulaires d'emploi d'encadrement ou de fonctions supérieures de l'Etat ayant exercé au sein des institutions et administrations publiques, des établissements publics, des entreprises publiques économiques, y compris les sociétés mixtes où l'Etat détient au moins 50% du capital ainsi qu'au niveau des autorités de régulation ou tout autre organisme public assimilé assurant des missions de régulation, de contrôle ou d'arbitrage, se trouvant en situation d'incompatibilité avec leur dernier employeur, l'obligation de souscrire une déclaration écrite, auprès de l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption, et selon le cas, auprès du dernier organisme employeur ou de l'autorité chargée de la fonction publique», a précisé la même source.

M. D.



TRANSPORT AÉRIEN

Vers le renforcement de la coopération militaro-civile

LA NÉCESSITÉ de renforcer la coopération entre secteurs civil et militaire pour une navigation aérienne fluide et sécurisée a été mise en avant avant-hier à Alger par les participants à un atelier international sur « l'utilisation de l'espace aérien «.

A cette occasion, le directeur général des transports, Mourad Khoukhi, a mis l'accent, dans une allocution lue au nom du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, sur la nécessité de « la consolidation de la coopération militaro-civile dans le domaine de l'aviation à travers l'exploitation fluide et la gestion optimale de l'espace aérien «.

Il a souligné, à ce propos, l'importance accordée par l'Algérie au secteur de l'aviation civile, notamment en ce qui concerne la coordination entre secteurs civil et militaire en termes de mutualisation de l'infrastructure, des équipements et de la ressource humaine.

La tenue de cette rencontre en Algérie encourage à « déployer davantage d'efforts pour le développement de ce domaine, en adéquation avec les normes aériennes internationales «, a-t-il affirmé.

« La coopération militaro-civile en Algérie en matière de gestion du trafic aérien a été consacrée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à travers un décret en 2006. Cette décision a été suivie par la mise en place d'une commission mixte pour veiller à son application sur le terrain «, a rappelé Khoukhi.

Pour sa part, l'expert en navigation et sécurité au sein de l'Organisme arabe de l'aviation civile relevant de la Ligue arabe, Mohamed Regab, a fait état de la conclusion de plusieurs accords de coopération portant sur la gestion des espaces aériens. Il cité également la mise en place des couloirs aériens et l'utilisation des zones restreintes dans le but d'augmenter et de faciliter le trafic aérien, appelant par la même occasion à l'application de ces accords. Soulignant que « les zones restreintes « ne peuvent être survolées qu'après obtention d'une « autorisation et une coordination préalable «, Regab a expliqué que la coopération militaro-civile dans le domaine de l'aviation permet de faciliter l'utilisation de ces couloirs aériens. Ce qui permettra la réduction de la consommation de carburant et un gain de temps, outre la protection de l'environnement.

Pour sa part, le directeur général de l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA), Youcef Safir, a indiqué que cet atelier, dont les travaux se poursuivront jusqu'à mardi prochain, vise à créer un espace d'échange d'expertises et d'expériences entre les pays participants en matière de coopération militaro-civile dans le domaine de l'aviation. Il a ajouté qu'il tend également à favoriser l'échange entre les professionnels, notamment dans le monde arabe, pour mettre en place une stratégie intégrée de coordination militaro-civile, ainsi qu'une feuille de route face à l'augmentation de la demande sur l'utilisation de l'espace aérien.

Aziza Mehdid

CLÔTURE DU SALON NATIONAL DE L'EMPLOI

Près d'un demi-million de placements dans le marché du travail

400 000 placements classiques dans le marché du travail seront réalisés au cours de l'année cette année. C'est ce qu'a annoncé le ministre de du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, dans son discours de clôture de la 7e édition du Salon national de l'Emploi « SALEM 2018» hier, en présence de plusieurs ministres.

«Ces placements s'ajoutent à 100 000 placements dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, dont 65 000 dans le cadre des contrats d'insertion et 35 000 dans celui des contrats de travail aidés (CTA)», a précisé le ministre. Il a indiqué que « la question de l'emploi et la lutte contre le chômage, notamment chez les jeunes et les diplômés, demeurent une préoccupation et une priorité de notre plan de travail». C'est dans cette optique qu'il a souligné l'intensification des efforts pour recouvrir les dispositifs de création des micros-entreprises de qualité et d'efficacité, outre la promotion de l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Le ministre du Travail a par ailleurs annoncé la création de de 23 000 micros-entreprises durant l'année en cours. Il a souligné l'importance de ces entreprises : «elles sont génératrices d'emplois et créatrices de richesses «, a-t-il soutenu, allant jusqu'à dire que « la micro-entreprise c'est l'après-pétrole «. Zemali estime qu'il est impératif de multiplier les efforts et les initiatives, principalement dans les wilayas du sud du pays, des Hauts Plateaux et dans les régions frontalières, en vue de répondre aux besoins des citoyens, particulièrement les



jeunes, pour les faire participer à la promotion du développement local. S'agissant de ce Salon, Zemali le qualifie de «réussi «, vu qu'il s'est soldé, entre autres, par la signature de 80 partenariats entre les jeunes entrepreneurs, créant ainsi un réseau liant plusieurs micros-entreprises des quatre coins du pays. Le ministre a déclaré «Ce rendez-vous est une occasion et un message fort aux jeunes pour aller de l'avant et entreprendre, en créant leur propre micro-entreprise «, qui dit-il, «est la base d'une économie diversifiée». Il a à ce titre, fait état de la création d'un demi-million de micros-entreprises, qui ont généré plus de deux millions d'emplois.

SIGNATURE DE PLUSIEURS CONVENTIONS ET RÉCOMPENSE DE JEUNES ENTREPRENEURS

Plusieurs conventions ont été signées à l'issue de cette manifestation nationale, à savoir l'accord-cadre entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui a pour but de promouvoir la micro-entreprise et son développement dans la production agricole et le développement forestier, ainsi que la valorisation des produits et services que procure le système environnemental et naturel. Un autre accord-cadre a été aussi signé entre le ministère du Travail et le ministère de la Justice, qui a pour but de multiplier les efforts visant l'aide des anciens détenus libérés et les détenus bénéficiaire d'une libération conditionnelle, à la réinsertion à travers un programme établi par le ministère du Travail. Ajoutées aux conventions signées par l'ANEM et Global Group Algérie qui a pour but l'installation des mécanismes par l'ANEM, pour répondre aux besoins du groupe en matière de main-d'œuvre en termes de qualité et de quantité, pour la période 2018/2019. Cet accord permettra en un premier temps d'embaucher 1 000 personnes. Dix prix ont été par ailleurs attribués à la fin de la cérémonie, à l'instar du «prix de la création de l'emploi «, «Le prix de la femme entrepreneur «, « Le prix de l'innovation «, ainsi que la récompense de trois Start-up.

Lilia Ait Akli

SALON DE L'AGROALIMENTAIRE DJAZAGRO

Sur la voie d'une autosuffisance en produits alimentaires

UNE CONFÉRENCE de presse a eu lieu hier à Kouba pour annoncer et présenter le Salon de l'agroalimentaire DJAZAGRO. Cet important évènement économique se tiendra à la Safex durant quatre jours, du 9 au 12 avril. Avec la suppression cette année de centaines de produits alimentaires à l'importation, le mot d'ordre du Salon est la redynamisation et l'encouragement de la production locale, avec pour objectif final l'autosuffisance alimentaire de l'Algérie.

Il est temps en effet que cet objectif soit atteint. La mesure de limiter l'importation de produits alimentaires est salutaire, car cette restriction permet de revivifier la production nationale. La facture d'importation de ces produits est énorme, faisant de l'Algérie le premier importateur dans le domaine en Afrique. De plus, ces denrées



coûtent cher aux ménages, qui y dépensent 45% de leur salaire, alors que dans d'autres pays cette dépense pour l'alimentation dépasse à peine 20% de leur budget. Le mot d'ordre du DJAZAGRO est l'échange et le savoir-faire.

Aussi, la représentation internationale à ce Salon est riche, comptant pas moins de trente-six pays.

Cinq grands secteurs participent à cette manifestation, en particulier la boulangerie, la restauration, la pâtisserie, les boissons, comptant en tout, avec la présence d'entreprises locales, plus de 700 exposants. Ce Salon est organisé par le groupe Comexexposium en partenariat avec le réseau associatif Promosalons. C'est Olivia Milan, directrice à Comexposium, accompagnée de M. Bey, directeur de Promosalons, qui ont animé conjointement la conférence de presse. La chambre algérienne de commerce et d'industrie, partenaire dans l'organisation de ce Salon, a mis en place un programme de rencontres et de conférences tout le long de cette manifestation économique dédiée aux produits agricoles. Parmi les thèmes inscrits dans ce programme, on notera la conférence sur «la réglementation algérienne en matière d'investissement». DJAZAGRO compte recevoir plus de 21 000 visiteurs. Le Salon leur est ouvert de 10 heures à 18 heures. Les exposants ont une heure de plus, jusqu'à 19 heures.

Kamel Cheriti

DESTINÉES À ALIMENTER LES DEALERS DE LA CAPITALE

Deux voitures transportant 490 plaquettes de drogue interceptées



Les éléments de la police judiciaire (PJ) relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont intercepté, il y a trois jours, deux véhicules transportant 49,2 kg de cannabis traité et à bord desquels cinq trafiquants présumés ont été arrêtés, a annoncé hier la cellule de communication de la Sûreté d'Alger.

Selon la SWA, les cinq personnes font partie d'un réseau bien organisé, spécialisé dans le trafic de drogue. C'est suite à des renseignements judicieux faisant état de la présence d'un important réseau de trafic de drogue à Alger que la police judiciaire a lancé des investigations.
Le réseau de trafic en question alimentait une quinzaine de quartiers de la capitale en drogue. Grâce aux investigations menées par les enquêteurs et à l'élaboration d'un plan d'action, en utilisant des moyens techniques, ces derniers ont pu identifier les deux véhicules. L'intervention a été rapide et les policiers ont vite fait d'arrêter cinq trafiquants présumés qui se trouvaient à bord.
La fouille minutieuse des deux véhicules a permis de découvrir 491 plaquettes de 100 grammes de drogue chacune, soit un total de 49 kilogrammes, et 130 grammes de cannabis traité.
Les cinq trafiquants ont été emmenés au commissariat de police pour un interrogatoire. Ils ont été présentés aux instances judiciaires du territoire de compétence et placés en prison. Par ailleurs, la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a démantelé, elle aussi, un réseau de trafic composé de trois personnes et saisi 15,6 kg de cannabis traité, a indiqué hier la direction des relations publiques de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Il y a quelques jours seulement, les éléments de la police judiciaire de Tizi Ouzou ont reçu des renseignements faisant état de l'existence d'un réseau de trafic de drogue composé de trois jeunes personnes.
Ces dernières, selon les informations fournies aux policiers, agissaient dans la wilaya de Tizi Ouzou tout en utilisant un véhicule touristique pour transporter des quantités de cannabis traité. Multipliant les investigations, les enquêteurs sont parvenus à identifier les trois malfaiteurs ainsi que la marque et le numéro d'immatriculation du véhicule en question. Interceptés à bord du véhicule, les trois trafiquants ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire et 16 kilogrammes et 600 grammes de drogue, dissimulés sous forme de 166 plaquettes contenant chacune 100 grammes de kif traité, ont été découverts. Les trois personnes arrêtées ont été présentées avant-hier aux instances judiciaires du territoire de compétence et placées en prison.
La lutte contre le trafic de drogue continue ainsi à travers l'ensemble du territoire national. A Tlemcen, les éléments de la police judiciaire ont intercepté un véhicule transportant 10 kilogrammes de drogue. Son conducteur a été arrêté sur les lieux. La fouille minutieuse du véhicule a permis de découvrir une autre quantité de drogue, cette fois 15,6 grammes de cocaïne, a indiqué hier un communiqué de la direction des relations publiques de la DGSN.

Sofiane Abi

BILAN DE LA DGSN POUR LE MOIS DE FÉVRIER

118 crimes élucidés grâce au système AFIS

DURANT le mois de février passé, la Direction générale de la Sûreté nationale a élucidé, grâce au système AFIS (Système automatisé d'identification des empreintes digitales) 118 affaires d'atteinte aux personnes et aux biens, suite auxquelles plusieurs dizaines de malfaiteurs ont été arrêtés et présentés aux instances judiciaires, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.
Cette entité a expliqué que l'identification des auteurs des 118 crimes commis dans l'ensemble du territoire national a pu se faire grâce à l'efficacité du système AFIS, mais également au travail accompli par les services de police judiciaire, qui ont pu identifier scientifiquement les auteurs.
Ces deux précieux apports ont permis la neutralisation de plusieurs réseaux de vol et de trafic de véhicules, ainsi que l'élimination de plusieurs bandes de malfaiteurs spécialisées dans le cambriolage. Selon le communiqué de la Direction des relations publiques de la DGSN, neuf affaires criminelles ont été élucidées par les experts du service central d'identification des personnes, dont trois affaires de vol de véhicule, trois de cambriolage, une autre affaire de vol par effraction et enfin un hold-up. Les stations principales et secondaires de l'identité judiciaire relevant des 48 sûretés de wilaya, par leurs stations d'enrôlements et multifonctions AFIS, ont solutionné 109 autres affaires durant la même période, a souligné la DGSN. Par ailleurs, la technique AFIS, à laquelle la Sûreté nationale recourt de plus en plus, a permis de faire la lumière sur des affaires criminelles qui remontent à des décennies. Certaines de ces affaires datent des années 1980 et 1990, et donc les auteurs des crimes commis à cette époque ont été identifiés et arrêtés après des années de cavale. Sachant sa grande importance dans le traitement des crimes, la DGSN a introduit le système AFIS en 1999, avant sa modernisation en 2010. A cette époque, le choix a été porté sur les américains de la société 3M Cogent Systems qui, pour la première fois, sera utilisé par la DGSN pour contrer la grande et la petite criminalité dans les milieux urbains et au niveau des frontières du pays. Aujourd'hui, installé au sein de tous les services de la Sûreté nationale, le système AFIS est devenu une pièce maîtresse dans le traitement des affaires criminelles.
Il participe pleinement aux enquêtes qui sont menées par les éléments de la police judiciaire, tout comme il assiste, voire contribue aux grands efforts des enquêteurs, et c'est grâce aussi à ce système que les auteurs des crimes sont identifiés à partir de leurs empreintes digitales. Depuis, le système AFIS a connu une véritable modernisation et un large déploiement opérationnel dans les 48 Sûretés du pays. Sa base de données décadactylaire compte aujourd'hui plus de deux millions de fiches personnes.

S. A.

JOURNÉES MAGHRÉBINES DU DON DE SANG

La police de Tizi Ouzou honore le rendez-vous

DANS LE CADRE des journées maghrébines du don de sang, programmées pour les 27, 28 et 29 du mois en cours, la police de Tizi-Ouzou, comme de ses coutumes et traditions, honore pleinement son rendez-vous. Pour la journée d'hier, tôt le matin des policières et policiers ont commencé à faire la chaîne aux fins de faire don de leur sang devant le lourd camion de l'unité mobile de la collecte de sang appartenant au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou qui était garé dans la grande cour de la sûreté de wilaya.
Renseignements pris auprès des responsables de la police, une cinquantaine de flacons de sang par jour sont collectés des seuls policiers de la sûreté de wilaya.
En effet, les policiers travaillant au niveau des sûretés de daïra font aussi don de leur sang. La responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, la commissaire Djamila Temmar, a indiqué qu'effectivement, les juridictions où il y a un hôpital, les policiers font logiquement don de leur sang. Il n'est pas faux aussi de souligner que même où il n'y a pas d'hôpital ou tout simplement l'unité mobile de la collecte de sang, les policiers s'arrangent toujours pour se rapprocher d'une structure de santé pour faire don du sang. La commissaire, a tenu à souligner que «le don de sang au profit des malades est devenu pour l'institution policière une tradition.»
En moyenne, les policiers de la wilaya de Tizi-Ouzou font don de leur sang une fois tous les trimestres. Par ailleurs, les responsables de la police de la wilaya de Tizi-Ouzou font souvent une campagne de sensibilisation sur les bienfaits du don de sang auprès de leurs subalternes. Notons enfin qu'il ne serait pas superfétatoire de mentionner que les policiers ont grandement servi d'exemple aux simples citoyens en la matière. L'exemple est si bel donné que les magasins du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou foisonnent de flacons de sang.

Saïd Tissegouine

AFFAIRE SKRIPAL

Moscou promet «un cadeau historique» pour Londres



Le ministère russe des Affaires étrangères réserve «un cadeau-surprise» à Londres et à tous ceux qui osent comparer la Russie au Troisième Reich suite l'affaire de l'ex-agent double Skripal, victime d'un mystérieux empoisonnement.

C'est ce qu'a révélé hier la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova. La Russie offrira jeudi (demain) un «cadeau historique» au Royaume-Uni en réponse à la «provocation colossale» de Londres qui accuse gratuitement Moscou d'être impliqué dans l'affaire de l'empoisonnement de l'ex-agent double Skripal. «Attendons jeudi, je vous promets de dévoiler un cadeau historique lors d'un point presse. Le cadeau est destiné à Boris Johnson et à tout le monde. J'espère que nous aurons le temps de préparer tous les documents. Nous avons une surprise pour tous ceux qui osent faire l'amalgame entre la Russie et le Troisième Reich. Nous avons une bonne réponse et un cadeau. C'est une surprise», a précisé, à la presse, Mme Zarkhova.Selon la responsable russe, «les actions actuelles du Royaume-Uni constituent une campagne de diffamation d'envergure mondiale. Les Britanniques n'ont rien à l'appui de leurs accusations. Ils ne peuvent pas le faire avaler en utilisant leurs arguments. Ils sont ainsi passés au concept de diffamation», a fait observer Mme Zakharova.

Les autorités russes ont accusé le gouvernement britannique de « désinformation » dans l'affaire de l'empoisonnement de l'ex-agent double Serguei Skripal, le 5 mars dernier dans la localité de Salisbury.«Les accusations infondées visant la Russie, qui continuent d'être colportées par le Royaume-Uni et ses allié ont été balayées », indique un communiqué du ministère russe des affaires étrangère suite à une rencontre, à Moscou, entre les directeurs des services des Ministères russes des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Industrie et du Commerce et les ambassadeurs étrangers accrédités dans la capitale russe. Pour la Russie, Londres a lancé une « campagne mensongère et d'accusations diffamatoires qui ne reposent sur aucune preuve tangible ». Sergueï Skripal, un ancien colonel des services de renseignement militaires russes, ainsi que sa fille ont été retrouvés inconscients le 4 mars 2018 aux abords d'un centre commercial de Salisbury, au Royaume-Uni. Ils séjournent depuis à l'hôpital dans un état critique. Recruté comme agent double par les services britanniques en 1995 et condamné en Russie à 13 ans de prison pour trahison, Skripal a obtenu l'asile au Royaume-Uni en 2010 suite à un échange d'agents de renseignement entre la Russie et les États-Unis. Selon le directeur du département du ministère russe des Affaires étrangères pour la non-prolifération, Vladimir Ermakov, Moscou considère l'attaque contre les citoyens russes sur le sol britannique comme un attentat. D'après lui, Londres a soit organisé cette attaque contre les Skripal, soit s'est montré incapable de protéger les personnes se trouvant au Royaume-Uni contre les attentats.Recruté comme agent double par les services britanniques en 1995 et condamné en Russie à 13 ans de prison pour trahison, M.Skripal a obtenu l'asile au Royaume-Uni en 2010 après un échange d'agents de renseignement entre la Russie et les États-Unis.

PORTABLES ÉTEINTS

Skripal et sa fille Ioulia auraient éteint quatre heures durant leurs portables le jour où ils ont été empoisonnés à Salisbury, a rapporté le quotidien britannique The Sun. Le signal GPS des appareils qui identifie la position n'aurait pas été non plus opérationnel durant cette période. D'après le média, les Skripal auraient pu éteindre leurs portables pour garder secrète un rendez-vous.

Comme l'indiquent toutefois les médias, il a été établi que le 4 mars, vers 09h15, heure locale, Sergueï Skripal et sa fille se sont rendus dans le cimetière où leurs proches sont enterrés. Vers 13h30, ils ont laissé leur voiture sur le parking à Salisbury avant de se rendre d'abord dans un bar et puis dans un restaurant. Lui et sa fille ont été ensuite retrouvés inconscients aux abords d'un centre commercial. Une semaine plus tard, la Première ministre britannique, Theresa May, a accusé la Russie d'être derrière l'empoisonnement des Skripal, sans toutefois présenter de preuves tangibles pour appuyer ses allégations, avant d'expulser 23 diplomates russes du Royaume-Uni. Moscou avait dénoncé une «provocation» à la suite de cette action coordonnée. «La Russie regrette la décision de plusieurs pays occidentaux d'expulser des dizaines de diplomates russes et elle ripostera en appliquant un principe de réciprocité» avait déclaré le porte-parole du Kremlin. Le ministère des Affaires étrangères russe a précisé que «le geste provocateur de prétendue solidarité avec Londres de ces pays témoigne de la poursuite d'une ligne de confrontation visant à aggraver la situation». Et d'assurer qu'ils allaient «forcément y répondre». Les pays ayant opté pour l'expulsion de diplomates russes «se sont laissés guider par Londres sans se donner la peine de comprendre (...) ce qui s'est passé», a estimé la diplomatie russe, dénonçant une nouvelle fois des «accusations gratuites» à l'encontre de Moscou. «Il va sans dire que cette mesure inamicale de ce groupe de pays ne restera pas sans conséquences et que nous allons forcément y répondre», a souligné le ministère, ajoutant que les modalités de cette riposte seront déterminées par le président russe, Vladimir Poutine. Avant-hier, dans un geste d'escalade de la tension avec Moscou, 14 pays de l'Union européenne ont décidé d'expulser plus d'une centaine de diplomates russes. Aux États-Unis, des sources gouvernementales ont indiqué que Donald Trump avait ordonné l'expulsion de 60 Russes et la fermeture du consulat de Russie à Seattle.

INVRAISEMBLABLES ACCUSATIONS

L'Autriche a toutefois annoncé qu'elle n'expulsera pas de diplomates, dans un souci de «neutralité», précisant sa volonté de laisser une possibilité de dialogue avec le Kremlin.

Beaucoup d'observateurs évoquent des invraisemblances dabs cette affaire. L'agent neurotoxique est très vite identifiée alors que trois semaines après les faits, aucune preuve n'est venue démontrer comment Sergueï et Ioula ont été infectés. «Sauf à croire que les service secrets russes sont des idiots, il est difficile d'imaginer que leurs agents vont signer leur crime en utilisant un produit créé en Union soviétique et qui n'est plus secret depuis que Vil Mirzanayov, un scientifique ayant participé au programme novitchok, s'est réfugié aux États-Unis et qu'il a publié la formule dans un livre », écrit Pierre Van Grunderbeek dans une analyse publiée sur sur le site mondialisation. « De plus, les États-Unis et l'Ouzbékistan ont été en contact avec ce produit dans les années 90. L'usine qui produisait la famille des agents novitchoks se trouvait à Noukous, en Ouzbékistan, et elle a été démantelée par les États-Unis. La Russie ne ment donc pas quand elle dit qu'elle n'a jamais produit de novitchoks. Voilà donc une première invraisemblance », estime-t-il. L'auteur n'écarte pas l'hypothèse que le Royaume-Uni qui possédait un échantillon de novitchok soviétique aurait dû le signaler à l'OIAC. Il n'exclut pas que le Royaume-Uni ait pu synthétiser un novitchok dans son laboratoire de Porton Down on pourrait alors aussi en déduire qu'il est capable de le produire. L'auteur a lié cette affaire avec la présidentielle russe et surtout la Coupe du monde de football prévue dans trois mois à en Russie en vue de ternir la réputation du pays à un moment où justement le bloc anglo-saxon cherche toutes les occasions pour s'en prendre à la Russie. Pour l'auteur, il serait invraisemblable aussi que la Russie projette de tuer quelqu'un qui ne représente aucun danger pour elle et qui n'a été condamné qu'à 13 ans de prison est absurde. Cela d'autant qu'il avait fait l'objet d'un échange d'espions. » Cela ne correspond pas à la philosophie de Vladimir Poutine qui est toujours très prudent pour ne pas envenimer inutilement les relations diplomatiques avec les Occidentaux », a conclu l'auteur.

K.M

8èmes JOURNÉES DU THÉÂTRE DU SUD À ALGER

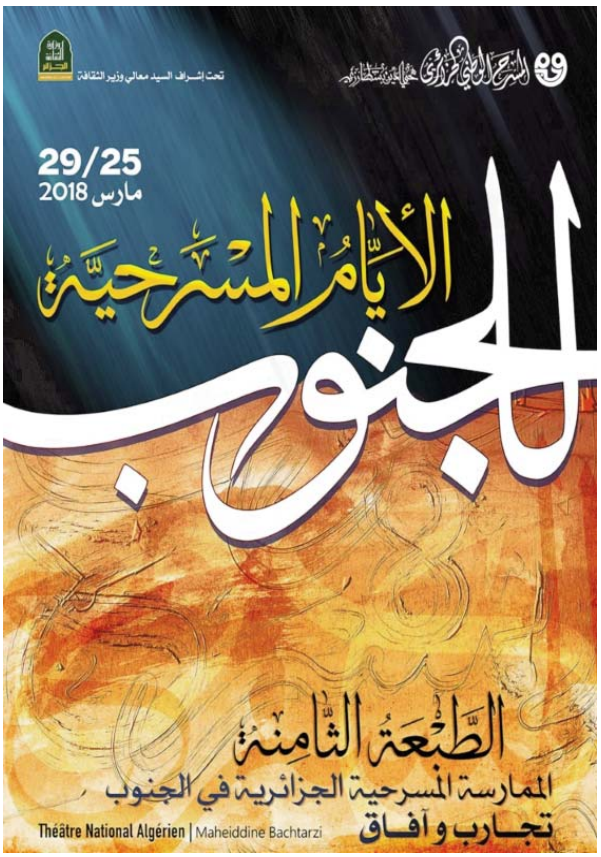
L'influence occidentale

La seconde soirée des huitièmes Journées du théâtre du Sud sera animée, ce lundi 26 mars à Alger au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, par la pièce El oued el gharbi de l'association Alwane de Naâma.

Au lendemain de l'ouverture de cette manifestation, le public aura droit une comédie satirique sur le conflit des générations et l'influence culturelle occidentale sur la jeunesse. El oued el gharbi (cours occidental) est une œuvre produite par l'association Alwane de la wilaya du Sud Naâma, en collaboration avec le Théâtre régional de Saïda. Ce spectacle de soixante minutes, mis en scène par Kadda Djenah qui joue également dans cette pièce, traite d'un conflit de deux générations opposées. Le personnage Lahlali, incarné par le jeune comédien Merouane Tilouli et Lounès, campé par Kadda Djenah, s'accusent mutuellement de vouloir imposer, l'un à l'autre, son mode de vie. Les deux protagonistes que tout oppose, se partagent toutefois le même sol, un espace rétréci par l'archaïsme que le jeune Lahlali, iconoclaste implacable, a déserté en raison d'un état de fait décrété par une génération aux antipodes de « l'hégémonie traditionnelle ». Ecrite par Anis Hour, cette pièce établit un « constat sur un ordre social rejeté par une jeune génération, obstinée à l'idée de bousculer cet ordre en s'ouvrant à d'autres cultures progressistes », a expliqué le metteur en scène, rapporte l'Agence presse services d'Algérie.

Représenté dans un arabe dialectal loquace, ce spectacle théâtral a séduit par le jeu des comédiens qui ont brillé par un discours théâtral riche en métaphores. Le metteur en scène a opté pour un décor primaire, il s'est contenté de quelques objets simples comme le mur en pierre pour illustrer le fossé entre les générations et l'enfermement ou encore les habits usés de Lounès pour accentuer l'archaïsme. Aussi, la notion de l'espace et du temps est soigneusement illustrée par l'alternance du jour et de la nuit par la lumière à l'aide de projecteurs.

R. C.



Honneur au 4e art du Soudan

LES HUITIÈMES Journées du Théâtre du Sud sont ouvertes ce dimanche 25 mars à Alger, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), avec le Soudan comme invité d'honneur. Un rendez-vous annuel qui est devenu traditionnel et important, il se poursuivra jusqu'à demain, jeudi 29 mars. Un espace d'expression pour les troupes théâtrales des villes du sud. Dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé que les Journées du Théâtre du Sud, sont « un espace d'expression pour les troupes théâtrales des villes du sud pour faire connaitre leurs expériences » dans le 4e art. Il a également réitéré le soutien financier et l'accompagnement de son département à toute action théâtrale émanant des troupes théâtrales d'Algérie, notamment dans le sud, afin de recréer une dynamique culturelle « pérenne et continue ». De son côté, le directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui, a qualifié de « particulière » l'édition 2018 de ces journées qui, dit-il, « gagnent en professionnalisme » d'année en année. L'ouverture de cette huitième édition se fera avec la pièce Halat houb (Cas d'amour) du metteur en scène Akbaoui Cheikh. Elle sera présentée par la troupe des Lions de la scène des arts dramatiques d'Adrar, sur les planches du TNA devant un public agréablement surpris par le décor en mouvement et le sujet surprenant.

GUERRE ET AMOUR

Produite en 2016, la pièce relate une histoire d'amour en temps de guerre. Ecrite par le metteur en scène irakien Falah Shaker, Halat houb est le récit d'une femme qui a perdu son amant, être cher dont l'absence la conduit dans un deuil qui frôle la folie.

Elle rencontre son père et lui demande de l'aider à revivre son « passé amoureux » à travers des souvenirs avec son petit ami. Pendant ce « voyage » pour retrouver sa mémoire, elle tombe amoureuse de son père. En dépit de son caractère immoral et incestueux, cet amour qui lie une fille à son géniteur, triomphe et mettra fin à la guerre. Sous le signe La pratique théâtrale algérienne dans le sud: expériences et perspectives, ces Journées du Théâtre du Sud se poursuivent avec six représentations de troupes et coopératives de Biskra, Adrar, Tamanrasset, Naâma, Djelfa, Laghouat et Tindouf.

Un atelier de formation encadré par le metteur en scène irakien Fadel Soudani et des conférences sur des thématiques en rapport avec la pratique du théâtre sont programmées, lors de ces journées visant à faire vivre le 4e art dans les villes du sud algérien.

Les créateurs intéressés par l'écriture du scénario peuvent participer au concours du « meilleur texte théâtral » dont les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie. Le Soudan invité d'honneur de cette édition 2018, y participe aussi avec la troupe Ritadj qui présentera la pièce Ajniha iliktrouniya lors de la clôture.

R. C

FESTIVAL LIRE EN FÊTE À ADRAR

LANCÉE CE lundi 26 mars à la bibliothèque publique de lecture d'Adrar, la huitième édition du Festival Lire en fête, vise, selon le directeur de la Culture de la wilaya, Hassan Bahidi, à créer un espace propice au développement et à l'ancrage de la lecture en milieu des jeunes générations, en tant que comportement culturel contribuant à l'épanouissement des connaissances de l'enfant. Le programme comporte des ateliers de dessin, de calligraphie arabe, de travaux manuels et de contes, des spectacles d'illusion, de marionnettes et de clowns, l'animation de représentations théâtrales par des associations locales pour la sensibilisation sur l'importance de la lecture. Des conférences et des cours sur les vertus de la lecture dans le développement des capacités cognitives de l'enfant seront également animés. Un bibliobus passera au profit des enfants dans les communes d'Adrar. La cérémonie de clôture de cette édition aura lieu, demain, jeudi, des lauréats de divers concours recevront alors des prix en présence de leurs parents.

SORTIR

HUMOUR Soirée avec les humoristes Samia Orosemane et Phil Darwin. Le jeudi 29 mars. 19h30. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. En première partie du spectacle : Mourad Kateb et d'autres. Accès : 2000 DA.

ANDALOU 15èmes Andaloussiettes El Djazaïr. Ibn Khaldoun, Alger. Le jeudi 29 mars. 19h30. L'Orchestre Smail Hini, l'association Amraouia de Tizi-Ouzou.

Le vendredi 30 : Nassim El Andalous, Les Beaux Arts d'Alger. 17h.

Le samedi 31 mars : El Djazira d'Alger, l'Orchestre féminin de Ahbeb Cheikh Sadek El Bejaoui. 17h.

JAZZ Quartet Instant Sharings en concert Les partages instantanés. Le jeudi 29 mars. 19h30.

Institut français d'Alger. Bruno Angelini au piano (et compositions), Régis Huby au violon, violon ténor, électronique, Edward Perraud à la batterie et percussions, Claude Tchamitchian à la contrebasse. Répertoire constitué de compositions originales et de pièces de musiciens emblématiques tels que Paul Motian,Wayne Shorter, Steve Swallow. Le dénominateur commun est le caractère mélodique, favorisant le travail sur les timbres, les dynamiques, l'espace et le sens.

PEINTURE L'artiste peintre Marthe Leus expose Sous les coupoles jusqu'au vendredi 30 mars. Espace de l'Hôtel Sofitel d'Alger.

PATRIMOINE Conférence Patrimoine culturel et conflits armés par Sabah Ferdi, professeure en archéologie antique, spécialiste de Cherchell et coordinatrice au Centre national de recherche en archéologie. Le samedi 31 mars. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

LIVRE Rencontre avec Marie Claire Radigue autour de son ouvrage Tigurarin, tapis et tapisserie d'art de Timimoun et du Gourara. Le samedi 31 mars. 14h. Librairie Point Virgule. Cheraga-Alger.

DUO Les artistes Midou Dambri et Rafik Nahoui exposent Chiasma. Galerie Landon à Biskra. Du samedi 31 mars au samedi 14 avril. Vernissage à 15h. De l'art contemporain émanant du croisement de deux univers.

SIGNE L'artiste peintre Noureddine Chegrane expose Le signe comme le phœnix. Du samedi 31 mars au samedi 21 avril. Galerie d'art Bensemmane. Saïd-Hamdine-Alger. Vernissage à 15h.

BAZAR Exposition collective Baz'art. Le samedi 31 mars. Palais de la Culture d'Annaba. Peinture, dessin, sculpture, photographie de jeunes talents avec l'association culturelle Youth.

LECTURES Lecture poétique de Michael Lonsdale, Patrick Scheyder au piano. Le jeudi 05 avril. 19h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger.

POESIE Rencontres poétiques Silence, on déclame ! Le samedi 07 avril. 13h. Un rendez-vous mensuel à la Maison d'Ali, Tizi Rached (wilaya de Tizi Ouzou). Textes en tamazight, arabe et français autour du thème Le rêve sur fonds musical.

DESIGN Expositions L'âme des petites choses d'Italie & Design éthique d'Algérie dans le cadre de la 2e édition de la Journée mondiale du design italien à Alger, jusqu'au mardi 10 avril. Mama-Musée d'art moderne et contemporain.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:45	Fadjr 04:50	Fadjr 05:04	Fadjr 05:03	Fadjr 05:12	Fadjr 05:17	Fadjr 05:21
Dohr 12:35	Dohr 12:39	Dohr 12:53	Dohr 12:44	Dohr 13:00	Dohr 13:05	Dohr 13:08
Açr 16:06	Açr 16:11	Açr 16:25	Açr 16:15	Açr 16:32	Açr 16:37	Açr 16:40
Maghrib 18:52	Maghrib 18:57	Maghrib 19:11	Maghrib 19:00	Maghrib 19:18	Maghrib 19:23	Maghrib 19:25
Icha 20:14	Icha 20:17	Icha 20:32	Icha 20:16	Icha 20:38	Icha 20:43	Icha 20:45

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6043 – MERCREDI 10 RAJAB 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	10°
Oran	23°	8°
Constantine	19°	2°
Ouargla	24°	9°

SELON L'AGENCE SPATIALE ALGÉRIENNE

Les tests de diffusion sur Alcomsat-1 concluants

Les tests de diffusion en direct en formats HD et SD des programmes des chaînes de la Télévision publique algérienne et de la Radio nationale sur le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1 ont été «concluants», a indiqué hier le directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik.

«Les tests, qui ont débuté le 26 mars sur le satellite algérien Alcomsat-1 et qui vont encore se poursuivre, sont concluants et concernent la diffusion en HD (haute définition) et en SD (standard définition) de toutes les chaînes de la Télévision publique algérienne et des 57 chaînes de la Radio nationale», a précisé M. Oussedik lors d'une conférence de presse, animée en compagnie du président-directeur général de l'entreprise de Télédiffusion algérienne (TDA), Chawki Sahnine, et du PDG d'Algérie Telecom satellite (ATS), Mohamed-Anouar Benabdelouahed.

«Nous avons constaté que les images sont de très bonne qualité et il reste maintenant à parachever le processus des tests qui s'étalera jusqu'au mois de juin 2018», a expliqué M. Oussedik, précisant qu'en parallèle, l'ASAL et ATS s'activent à mettre en place «toutes les procédures de commercialisation de manière à ce que notre satellite Alcomsat-1 occupe une



place phare». Dans ce sens, il a ajouté qu'en matière de télédiffusion, et pour attirer les citoyens et les amener à orienter leurs antennes sur Alcomsat-1, il faudrait que les chaînes TV algériennes figurent dans des bouquets thématiques qui comprennent les chaînes les plus recherchées par les Algériens.

De son côté, le PDG de TDA a précisé que ces tests «grand public», effectués en direct à travers le satellite Alcomsat-1, vont durer quelques semaines, relevant que «jusqu'à aujourd'hui il n'y avait qu'une seule chaîne, à savoir Algérie 3 (A3) qui était diffusée en HD sur le satellite Nilesat, alors que les autres chaînes sont diffusées en format SD sur ce même satellite».

Pour rappel, Alcomsat-1 est le premier satellite algérien de télécommunications qui a pour objectif de répondre aux besoins des différents secteurs nationaux en matière de télécommunications. Il assure une couverture nationale et régionale (Afrique du Nord et Sahel) et permet à terme l'amélioration des télécommunications et la réception de plusieurs programmes de télédiffusion et fournit aussi des services de transmission audio, d'internet à haut débit, de télé-enseignement, de télémédecine et de visioconférence, a-t-on indiqué à l'ASAL.

H. B.

IL A RÉUNI DES EXPERTS ET DES CHERCHEURS ÉTRANGERS

Colloque sur la sécurisation des frontières

UN COLLOQUE sur la «sécurisation et économie des frontières au Maghreb et au Sahel : enjeux et perspectives» a été organisé hier au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Organisée par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du MDN, sous l'égide du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, la rencontre a été présidée par le général-major Chérif Zerrad, chef du Département emploi-préparation à l'état-major de l'ANP, en présence de cadres de l'ANP, d'attachés de défense des pays de la région, de représentants de structures de recherche et de formation du MDN, en plus de la participation de cadres universitaires, d'instituts et de centres de recherches spécialisés, précise la même source.

Animé par des cadres spécialistes de l'ANP, des experts et des chercheurs nationaux et étrangers, ce colloque vise à «mettre en exergue les situations économiques, notamment au niveau des frontières des pays de la région, ainsi que l'enrichissement et l'approfondissement de la réflexion sur la sécurisation des frontières dans les régions du Maghreb et du Sahel».

Cette rencontre a permis aux participants de «débattre et d'échanger leurs analyses et réflexions autour de cette importante thématique», ajoute le communiqué du MDN.

T. R.

MDN

Célébration du premier anniversaire de l'émission El Salil

L'ÉMISSION El Salil (l'héritier) du ministère de la Défense nationale (MDN), a célébré hier sa première année d'existence au siège de la Radio nationale, avec pour but de consacrer le rapprochement entre l'institution militaire et le citoyen. «C'est une émission qui traite de divers sujets intéressant l'institution militaire et la société algérienne», a assuré le responsable de cette émission radiophonique, le commandant Toufik Slimani. Il a ajouté que l'objectif de cette émission était de consacrer le rapprochement entre l'administration (militaire) et le citoyen et de promouvoir la communication directe et indirecte de l'Armée nationale populaire, relevant que c'est autant de missions auxquelles le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), accorde un intérêt particulier, à travers ses sorties sur le terrain. Cette émission bimensuelle, organisée en collaboration avec la radio algérienne, est diffusée le mardi à partir de 16 H sur les ondes de la chaine I et l'ensemble des radios locales. Le commandant Slimani a indiqué que beaucoup de personnes interagissait avec l'émission El Salil, notamment sur sa page Facebook, quand elle aborde un sujet ayant une relation direct avec le citoyen comme le service national ou l'intervention de l'armée pour désenclaver une région lors d'un sinistre. Pour sa part, le directeur de la Chaine I, Mohamed Zakaria Zebda s'est félicité de la diffusion durant une année de cette émission au sein de cette radio, qui a été déjà en 1956 la voix officielle de la révolution algérienne.

De son côté, l'enseignant en science de la communication à l'université d'Alger, Amar Abderahman a indiqué qu'un «réel pont» a été créé et un «grand rapprochement» a été opéré par l'institution militaire avec la citoyen notamment les jeunes à travers sa communication, dont cette émission El Salil.

M. D.

MATCH AMICAL

Défaite de l'Algérie face à l'Iran par deux buts à un

LA SÉLECTION algérienne de football s'est inclinée devant son homologue iranienne sur le score de 1 à 2 (mi-temps : 0-2) , en match amical disputé mardi à Graz-Liebenau Stadion en Autriche. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Azmoun (11') et Taremi (19') pour l'Iran, alors que Chafai a réduit le score pour l'Algérie à la 56e minute.

R. S.

BISKRA

Peine capitale à l'encontre d'un père auteur d'un infanticide

LE TRIBUNAL criminel près la cour de justice de Biskra a prononcé dimanche la peine capitale à l'encontre d'un père impliqué dans l'assassinat de sa fillette de 2 ans, en ayant recours à la torture. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 22 novembre 2017 quand le mis en cause (S.H), âgé de 26 ans, a mis fin à la vie de sa fillette (S), âgée de 2 ans, en ayant recours à la torture, notamment «la morsure dans différentes parties de son corps avant de l'étrangler dans ses mains ou par un objet contondant» d'après l'expertise du médecin légiste. Le tribunal a, en outre, condamné l'épouse du mis en cause (A.W), mère de la victime, à 3 ans de prison ferme pour mise en danger d'un enfant.

Le représentant du ministère public avait, dans sa plaidoirie, requis la peine maximale à l'encontre de l'accusé principal et 20 ans de prison ferme à l'encontre de son épouse, âgée de 21 ans, considérant l'acte commis à l'encontre de leur enfant innocent comme dangereux et injustifiable. **R. R.**

TAMANRASSET

Un terroriste se rend aux autorités militaires

UN TERRORISTE, en possession d'un pistolet mitrailleur, d'un chargeur garni et d'un moyen de communication, s'est rendu avant hier aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 26 mars 2018 aux autorités militaires à Tamanrasset (6e Région militaire), en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur garnis et un moyen de communication», précise la même source. Il s'agit de «S. Sidi Mohamed» dit «Yousef», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté par un détachement de l'ANP à Djelfa (1e RM), ajoute-t-on. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté huit narcotrafiquants, à Tlemcen et Relizane (2e RM) en possession de 120 Kilogrammes de kif traité et 1.232 comprimés psychotropes». En outre, un détachement de l'ANP «a intercepté à Bordj Badji Mokhtar (6e RM) 4.200 litres de carburant destiné à la contrebande, tandis que 216 unités de différentes boissons ont été saisies à Biskra (4e RM)». **S. N.**